

CHARTRE

Collectif de Compagnies et d'Artistes - Auteurs du Spectacle Vivant de Savoie

1- Notre raison d'être

Le Collectif de Compagnies et d'Artistes - Auteurs du Spectacle Vivant de Savoie est le fruit de rencontres et d'échanges menés depuis le printemps 2020 pour une réflexion collective autour de nos métiers.

Nos réflexions se réfèrent aux conditions de production et de diffusion des œuvres et aux actions artistiques et culturelles diverses menées sur le territoire.

Il nous paraît aujourd'hui urgent de :

- Nous rencontrer et d'échanger, afin de mutualiser nos compétences respectives : artistiques, techniques et administratives, au cœur même de nos projets artistiques et culturels,
- Prendre part, en partenariat avec les différents acteurs culturels du territoire, au construire ensemble et à l'élaboration collective d'une politique culturelle basée sur **une *Ecologie sociale de la production artistique et de la diffusion*** : éloignée de toute compétitivité; laissant place à chacun dans toutes nos diversités de formes, et dans un esprit d'équité.

Nous souhaitons affirmer une présence artistique dense et vivante et réfléchir à une nouvelle manière de travailler sur le territoire.

2- Nos objectifs

- Identifier nos problématiques et y apporter des propositions de résolutions, réfléchir ensemble à des solutions fiables et pérennes ;
- Elaborer des projets pour la lisibilité des compagnies et artistes auteurs ; Organiser des événements visant à mettre en valeur la présence artistique des compagnies et artistes en Savoie ;
- Partager nos compétences, nos expériences et faire ensemble, sur le territoire et au-delà ;

- Etre force de proposition auprès des différents acteurs culturels du territoire ;
- Mutualiser les services et/ou des postes de professionnels de la production et de la diffusion ;
- Mutualiser des espaces de travail ;
- Co-construire des projets culturels et artistiques avec les différents acteurs du département pour nourrir une présence artistique dense et vivante ;
- Défendre la création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels ;
- Contribuer à un développement culturel territorial cohérent et équitable ;
- Prendre une part active, en partenariat avec les différents acteurs culturels du territoire, à la réflexion d'une politique culturelle basée sur une écologie sociale de la production artistique et de la diffusion.
- Nous souhaitons que ces démarches soient envisagées sur du long terme et de façon régulière.

3- Le Cadre

Les compagnies et artistes qui adhèrent au collectif s'engagent :

- A participer à la réflexion collective ;
- A participer à la préparation des événements et à l'élaboration des outils de communication et de diffusion, ainsi qu'à la participation financière et / ou logistique si besoin et selon ses moyens ;
- A participer aux prises de décisions : Les prises de décisions se feront avec les personnes présentes lors des rencontres régulières. Les personnes absentes pourront faire part de leur choix par mail ;
- A la bienveillance et au respect des propositions de chacun : à travers ce collectif, « je me mets au service d'une œuvre commune et non au service de mes propres intérêts ».

4- Adhésion :

Elle sert à la mise en place des événements et peut être notée dans les budgets des compagnies.